

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021**

**DELIBERATION N°08/2021 - Budget annexe EDS**

**Objet : Décision modificative 1 – Changement de logiciel d'instruction**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 mai 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
<b>CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	x
MAULUN	Frédéric	x	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	x	LAPUYADE	Arlette	x
<b>CDC LES COTEAUX BORDELAIS</b>					
AUBIN	Maryse	x	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	x	BONNIER	Patrick	x
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine	x	CHAMPALOU	Karine	x
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
<b>CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES</b>					
QUENNEHEN	Vincent	x	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	x	AYAYI	Sylvie	
<b>CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
MONGET	Alain	x	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	x	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	x	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	x
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	x
<b>CDC DU CREONNAIS</b>					
ZABULON	Alain	x	MONNERIE	François	x
PAGÈS	Bernard	x	LAFON	Maryvonne	x
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	x
BOIZARD	Alain	x	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 22 (dont 20 votants)

Délégués excusés en cours de séance : 2

(à partir de 19h45 : Alain Zabulon, François Monnerie)

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à )

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

A noter – pour la Cdc du Créonnais,

Suppléant ayant pris part au vote : François Monnerie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20210520-06-2021-EDS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2021

Affichage : 11/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Considérant l'achat d'un nouveau logiciel d'instruction et de dématérialisation des actes d'urbanisme, il est nécessaire de procéder à une modification budgétaire (ajustement de la répartition des coûts et diminution du virement à la section d'investissement de 5 300 € au lieu de 8 400€) :

Section de fonctionnement :

Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
011 – 61 – 6156 Maintenance	3 100,00	011 – 62 – 6262 – Frais de télécommunication (hébergement du logiciel)	6 100,00
023 – Virement de la section de fonctionnement	5 300,00	011 – 61 – 6184 Versement à des organismes de formation	2 300,00
<b>Total</b>	<b>8 400,00</b>	<b>Total</b>	<b>8 400,00</b>

Section d'investissement :

Augmentation de crédits		Augmentation de crédits	
20 – 2051 – Concessions, logiciel	5 300,00	021 – Virement à la section d'investissement	5 300,00
<b>Total</b>	<b>5 300,00</b>	<b>Total</b>	<b>5 300,00</b>

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité,**

- **de valider** cette décision modificative,
- **d'effectuer** les virements de crédits nécessaires.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré le 20 mai 2021**

**Le Président**

**Alain MONGET**